

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DRÔME AMÉNAGEMENT HABITAT

Drôme Aménagement Habitat

11 Avenue de la gare - ALIXAN – BP 10250

26958 VALENCE – Cedex 9

Tél : 04 75 81 78 00

L'avis implique un marché public

Objet	BOURG DE PEAGE (26300) « Avenue John Kennedy » - Construction de deux bâtiments collectifs de 23 logements
Nature	Travaux
Mode	Procédure adaptée
Délai d'exécution	22 mois
Forme	Marché à lots Les variantes sont acceptées
Lots	Libellé
N° 1	TERRASSEMENTS – VRD
N° 2	GROS ŒUVRE – INSTALLATIONS DE CHANTIER
N° 3	CHARPENTE BOIS – COUVERTURE
N° 4	MENUISERIES EXTERIEURES PVC
N° 5	METALLERIE – SERRURERIE – CLOTURES BARREAUEES
N° 6	FACADES
N° 7	PLATERIE – PEINTURE – NETTOYAGE – PLAFONDS
N° 8	ISOLATION – SOUFFLAGE
N° 9	CHAPES
N° 10	REVETEMENTS DE SOL SOUPLE – CARRELAGE
N° 11	MENUISERIES INTERIEURES
N° 12	ELECTRICITE (Qualification LCPT ou équivalent)
N° 13	CHAUFFAGE – VENTILATION – PLOMBERIE (Qualifications 5232, 5133, 5312 et 5112)
N° 14	ASCENSEURS
N° 15	ESPACES VERTS
N° 16	REVETEMENTS BETON EXTERIEURS

Procédure

Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération 60 % : Prix des prestations 40 % : Valeur technique de l'offre (mémoire technique)
Offres	Remise des offres le 13 novembre 2026 à 17h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro.

Renseignements complémentaires

Administratifs : DAH : SERVICE MARCHES – Tél. : 04 75 81 78 23.

Modalités d'obtention du dossier /

Dossier téléchargeable sur le site : www.achatpublic.com : Référence 26/075.

Remise des offres : Conformément aux articles L2132-2 et R2132-1 et suivants du Code de la commande publique, le dépôt de réponse s'effectue **OBLIGATOIREMENT** par voie électronique sur le site : www.achatpublic.com - réf 26/075.

Le candidat produit, à l'appui de sa candidature et de son offre, les pièces demandées dans le règlement de la consultation.

Critères de sélection des candidatures : Capacités techniques, financières et professionnelles.

Capacités techniques : les candidats devront apporter la preuve de leur compétence technique par la production des qualifications mentionnées à côté des lots, si les candidats n'ont pas ces qualifications, ils pourront apporter par tout moyen, la preuve d'une compétence équivalente (références, attestation de bonne exécution...).